

## ENCEINTE ET CONJOINT ALCOOLIQUE

---

Par Gimsfan92 Postée le 07/03/2023 10:39

Bonjour, Je suis enceinte de 5 mois. J'ai appris ma grossesse à 3 semaines de grossesse. La condition pour le garder était que mon conjoint arrête de boire. (il boit environ 2L d'alcool par jour, de bière et de vin). Nous avons consulté un psy à l'époque et il était d'accord pour se reprendre. Seulement je vois bien que cela n'arrivera jamais ... Il a toujours une excuse. « C'est le week-end », « c'est les vacances », « c'est la reprise » « j'ai passé une mauvaise journée »... Nous venons d'acheter un appartement il y a moins d'1 an. je n'avais pas conscience à ce point de son problème d'alcool. J'ai très peur pour la sécurité de mon bébé ... je n'ai pas les moyens pour prendre un appartement à côté. Je n'ai aucun moyen de raisonner mon conjoint. Il est désagréable à chaque fois qu'il boit... Il lui est arrivé d'uriner dans la chambre tellement il était bourré. Je ne sais plus quoi faire. J'ai essayé de contacter un centre d'addictologie afin de m'y rendre mais mon conjoint est toujours à la maison avec le télétravail et il ne veut pas que j'y aille. Je suis coincée. Que faire ?

---

### Mise en ligne le 09/03/2023

Bonjour,

Nous sommes sensibles à cette situation difficile que vous vivez et que vous nous décrivez et vous avez eu raison de nous écrire.

Votre conjoint ne semble pas dans la volonté ou la capacité de modifier ses consommations actuellement. Nous comprenons bien que cela vous interroge sur l'avenir et sur la sécurité de votre bébé.

Il n'est pas normal de se sentir coincée dans votre liberté d'action, notamment dans votre besoin légitime de solliciter un espace de parole comme le CSAPA, dans le but d'y trouver du soutien. C'est effectivement un lieu approprié pour aborder ces questions qui vous traversent.

Si votre conjoint vous empêche de vous déplacer pour des démarches c'est une forme de violence psychologique, il nous paraît indispensable que vous puissiez en parler et vous protéger. Nous vous suggérons de contacter le numéro 3919 (7J/7J 24H/24H), une ligne d'écoute à destination des femmes victimes de violence (physiques et psychologiques). Vous pourrez mettre à plat et développer votre situation avec un interlocuteur, dans l'idée d'une part de vous apaiser et d'autre part de réfléchir à des outils permettant de vous protéger de cette situation. Il est malheureusement peu probable que les choses évoluent sans avoir recours à une aide extérieure face ce qui se passe actuellement. Dans ces situations très critiques l'important est de ne pas rester seule et de chercher des appuis auprès de professionnels spécialisés sur ces questions.

Nos écouteurs sont également disponibles si vous souhaitez du soutien ponctuel. Nous sommes accessibles 7J/7J, par téléphone au 0980 980 930 (appel anonyme et gratuit) de 8H à 2H du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service du lundi au vendredi de 14H à 00H et le samedi et le dimanche de 14H à 20H.

Avec tous nos encouragements à vous saisir d'une aide extérieure,

Bien cordialement.

---

### En savoir plus :

- 39 19 solidarité femmes